

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 30 JUIN 2022
Nombre des Membres en exercice : 77

OBJET : 2022-04-15- COMMANDE PUBLIQUE (1.1) – AVENANT SUR MARCHÉ DE CURAGE, ENTRETIEN ET INSPECTIONS TÉLÉVISÉES DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

DATE DE CONVOCATION : 23 JUIN 2022

DATE DE PUBLICATION : 5 JUILLET 2022

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre COUTEAU, 2^{ème} Vice-Président, assurant exceptionnellement la Présidence de la séance, le Président étant empêché, ainsi que le 1^{er} vice-président.

<u>Étaient présents :</u>	FONTAINE André, TARDY Yvan, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, AMMARI Christelle, BONNIN Pierre, PIERSON Marianne, LELIEVRE Jean Luc, POIRSON Elisabeth, STAROSSE Jean Luc, PAYEUR Emmanuel, VARIS Pierre, PREVOT Vincent (ayant la suppléance de SEGALTY J-F), DEBONNET Géraldine (ayant la suppléance de CHARTREUX Fabrice), GUYOT Laurent (ayant la procuration de PLANCHAIS V.), SILLAIRE Roger, RADER Audrey-Helen, MAURY Christophe, GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, DOMINIAK Bernard, MILLET Marie (ayant la suppléance de WINIARSKI P.), MONALDESCHI Philippe (ayant la procuration de GASPARD I.), TOUSSAINT André, SITTNER David, ROSSO Michel, ARNOULD Raphaël, LALANCE Corinne, CARON Jean-François, MARIN Karine, TAILLY Jérôme, SAUVAGE Catherine, CHENOT Bernard, JOUBERT Roger, BELLINASSO Alain, MARTIN Vincent, PIERSON Chantal (à compter de la 2022.04.06), HENNEBERT Philippe, MOUROLIN Patrick (ayant la suppléance de MATTE J-F.), COLIN Xavier, ORDITZ Jackie (ayant la suppléance de CHENOT T.), NIGON Elisabeth (ayant la suppléance de ERZEN G.), DICANDIA Chantal (ayant la procuration de BONJEAN M.), ADRAYNI Mustapha (ayant la procuration de GUEGUEN M.), ALLOUCHI-GHAZZALE Malika (ayant la procuration de EZAROIL F.), RIVET Lionel (ayant la procuration de HARMAND A.), HEYOB Olivier (ayant la procuration de BOCANEGRA J.), ASSFELD LAMAZE Christine (ayant la procuration de ERDEM Olivier), CHANTREL Nancy (ayant la procuration de LE PLOUFF L.), BRETENOUX Patrick (ayant la procuration de MOREAU J.L.), MASSELOT Catherine (ayant la procuration de MARTIN-TRIFFANDIER E.), SIMONIN Hervé, FAVRET Régis, FELTEN Daniel, COUTEAU Jean-Pierre.
<u>Étaient excusés :</u>	SEGALTY Jean-François, CHARTREUX Fabrice, PLANCHAIS Viviane, WINIARSKI Patricia, GASPARD Isabel, DOHR Hervé, MANSION François, MATTE Jean-François, CHENOT Tony, HARMAND Alde, LE PLOUFF Lydie, BOCANEGRA Jorge, EZAROIL Fatima, BONJEAN Myriam, MOREAU Jean-Louis, ERDEM Olivier, GUEGUEN Marie, GUYOT Gilles.
<u>Avis de procuration :</u>	11 avis de procuration.
<u>Avis de suppléance :</u>	5 avis de suppléance.
<u>Secrétaire de séance :</u>	Corinne LALANCE
<u>Nombre de présents :</u>	Du début à la 2022.04.05 : 54 PRESENTS. De la 2022.04.06 à la fin : 55 PRESENTS.
<u>Nombre de votants :</u>	Du début à la 2022.04.05 : 65 VOTANTS. De la 2022.04.06 à la fin : 66 VOTANTS.

Vu le Code de la Commande Publique,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du Conseil Communautaire n° 2020_04_31 du 10/09/2020 autorisant la signature et la notification de deux lots du marché de « curage, entretien, et inspections télévisées des réseaux et essais de réception des ouvrages d'assainissement (2020_AOO_01), dont le marché pour le lot n° 1 « curage, entretien et inspections télévisées des réseaux d'assainissement » (2020_AOO_01_1) avec la Société MALEZIEUX (mandataire du groupement MALEZIEUX/INERA GRAND EST),

Considérant que les événements extérieurs qui se sont imposés dans les conditions d'exécution du marché de « curage, entretien et inspections télévisées des réseaux d'assainissement » doivent être pris en considération en termes d'ajustements financiers :

- réajustement des prix du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) par répercussion sur ceux-ci de la réduction des frais induits par l'ouverture sur le territoire de la CC2T d'une agence de l'entreprise attributaire ;
Il est à préciser que ces ajustements ont été initiés par l'entreprise attributaire et acceptés par le Maître d'Ouvrage. Ils représentent une économie pour la CC2T de l'ordre de 19 000 € HT sur la base des quantités annuelles estimées.

Considérant que toute modification ou complétude d'une ou plusieurs pièces contractuelles des marchés doit faire l'objet de la passation d'un avenant au marché,

Il convient de modifier, par avenant n° 01, le marché de « curage, entretien et inspections télévisées des réseaux d'assainissement », les montants minimums de 200 000 € HT et maximum de 800 000 € HT sur la durée du marché n'étant pas modifiés.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **Autorise Monsieur le Président à signer l'avenant correspondant suivant :**

Avenant n°	Marché n°	Objet	Titulaire
01	2020_AOO_01_1	LOT N° 1 : CURAGE, ENTRETIEN ET INSPECTIONS TÉLÉVISÉES DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT MARCHÉ (ACCORD-CADRE)	Société MALEZIEUX <i>(Mandataire du Groupement MALEZIEUX/INERA GRAND EST)</i>

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Jean-Pierre COUTEAU
2^{ème} Vice-Président
Président de séance